

le Pays Fertois



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU
PAYS FERTOIS

www.cc-paysfertois.fr

Juillet 2007 : n° 18



Sommaire

Les élus du Pays fertois prennent la parole

p. 2

- **Marie Richard**, pour l'économie et le tourisme
- **Pierre Goullieux**, pour la jeunesse, les sports et l'éducation
- **Patrick Fortier**, pour la circulation, les transports et la sécurité

p. 3

- **Gérard Geist**, pour les affaires culturelles, sociales, le patrimoine et la communication
- **Bernard Richard**, pour l'environnement
- **Pierre Rigault**, pour l'aménagement et le cadre de vie

L'actualité intercommunale

p. 4

- 2^{ème} salon des arts : **Isabelle Parmentier et Daniel Dupuis à l'honneur**
- Cet été, **profitez de la piscine !**

■ Edito



En 2001, le district de la Ferté-sous-Jouarre devenait la Communauté de communes du Pays fertois. Un changement de nom qui impliquait non seulement le transfert des compétences exercées jusque-là par le district (notamment la gestion des déchets ménagers, la gestion des équipements sportifs et l'électrification rurale), mais aussi la prise de nouvelles compétences comme le développement économique et culturel, le tourisme, la communication et la prévention de la délinquance.

Une tâche immense attendait la nouvelle équipe d'élus qui était chargée de reprendre et d'améliorer l'existant.

Grâce au conseil régional d'Île-de-France et au conseil général de Seine-et-Marne, les projets de contrat local d'aménagement intercommunal rural et de territoire, ont permis de mettre en œuvre des actions visant à promouvoir et à développer l'accès des habitants aux services publics sur l'ensemble du territoire. Nous avons essayé de faire connaître ce territoire et particulièrement l'institution qu'est la Communauté de communes du pays fertois à tous ses administrés.

En tant que présidente de cette intercommunalité nouvelle, je me suis efforcée au cours de ce mandat de suivre et d'accompagner tous les projets de la communauté de communes. Malgré la diversité de toutes ces compétences, je me suis personnellement investie dans certaines, comme l'électrification rurale, qui me tient particulièrement à cœur, mais d'autres projets me sont également chers, comme le cinéma ou l'école de musique intercommunale à venir.

La lourde charge de gestion de communauté de communes que j'ai essayé d'assumer avec honnêteté et fierté, je ne la conçois pas autrement qu'en équipe. Un travail d'équipe qui fut parfois source de débats, de tensions mêmes, mais aussi source d'échanges constructifs techniquement et humainement.

C'est pour toutes ces raisons et d'autres encore qu'il serait trop long d'exposer ici, que je tiens à remercier les élus de l'assemblée communautaire, qui ont voté toutes ces actions et qui ont ainsi permis la réalisation d'un certain nombre de chantiers urgents. Je tenais, en raison du calendrier électoral municipal qui approche à grands pas, à laisser la parole aux vice-présidents qui ont beaucoup travaillé avec leur commission sur ces grands projets.

Jeannine BELDENT, présidente.

Le Pays fertois : le journal de la communauté de communes du Pays fertois

22, avenue de Rebais - 77260 La Ferté-sous-Jouarre - info@cc-paysfertois.fr
Tél : 01 60 22 10 92 - Fax : 01 60 22 95 96

Directrice de la publication : **Jeannine Beldent** - Rédacteur en chef : **Gérard Geist** - Assistante de rédaction : **Nathalie Binaux** - Comité de rédaction : **Edith Abeloos, Patrick Boisdron, Dominique Bosdure, Geneviève Busch, Gilbert Chatenoud, Anne-Marie Lacombe** - Maquette : **Signature Graphique, 01 49 29 43 20** - Impression : **Le Reveil de la Marne** - 4, rue H. Dunant 51204 Epervain Cedex - Ce numéro a été tiré à 12 500 exemplaires



Les élus du Pays fertois prennent la parole

Marie Richard, maire de la Ferté-sous-Jouarre, vice-présidente du conseil régional, vice-présidente de la communauté de communes en charge de l'économie et du tourisme.

Le développement économique et la création d'emplois sont un enjeu majeur pour le Pays fertois qui est malheureusement caractérisé par un fort déséquilibre du rapport entre emplois et habitat, source de déplacements et nuisible à la qualité de vie.

Les compétences du Pays fertois

La communauté de communes s'est dotée des compétences développement économique, emploi et tourisme pour répondre à ce besoin de création d'activités. J'ai obtenu le classement du canton en « zone de frange » par la Région, permettant ainsi l'accès à des aides à la création et à la reprise d'entreprises. J'ai obtenu également du département de Seine-et-Marne l'équipement prioritaire de notre territoire en très haut débit prévu fin 2007 et début 2008.

Un développeur économique et touristique, Fabrice Acker, a été embauché.

Accompagnement des entreprises

Les efforts se sont portés vers l'accompagnement à la création d'entreprises, avec la mise en place d'une boutique de gestion, un dispositif de formation à distance pour pallier les problèmes de déplacement et d'absence de formation dans le secteur, géré par l'Agence Numérique du Pays Fertois (ANPF) présidée par M. Susini, l'adhésion à une plate-forme d'initiative locale qui finance les initiatives de création et de reprise d'entreprises à taux zéro ; l'information et l'animation du territoire avec des rencontres régulières entre les chefs d'entreprises et le concours de Seine-et-Marne Développement et des chambres consulaires.

L'activité de conseil aux porteurs de projets a débouché sur l'installation de plusieurs entreprises innovantes.

Développement touristique

L'inscription du Pays fertois au sein du pôle touristique régional Marne, Ourcq et Morins, se traduit par un soutien à des initiatives privées d'hébergement touristique, la coopération avec les cantons de Rebais et La Ferté-Gaucher (www.2t2m.com), l'offre de formations, une promotion et une mise en réseau des prestataires touristiques.

Une étude sur la valorisation des bords de Marne préconise l'installation de haltes fluviales dans cinq communes du canton. Les demandes de subvention pour leur réalisation sont en cours.



Éco-vallée de la Marne

La communauté de communes a obtenu le soutien de la Région et du Département pour mettre en place en coopération avec le Pays de l'Ourcq un pôle de développement économique dédié aux activités liées aux nouveaux matériaux et aux nouvelles techniques exigées par l'éco-bâtiment.

La communauté de communes a adhéré au pôle de compétitivité « ville et mobilité durables » de Marne-la-Vallée pour soutenir son projet. Cette spécialisation est maintenant inscrite au schéma régional d'Île-de-France. Actuellement une étude et la mise en réseau des acteurs, en particulier avec le CFA d'Ocquerre, est en cours.

Maison de l'emploi

Pour faciliter la recherche et l'accès à l'emploi, la candidature de notre communauté de communes a été posée pour la création d'une maison de l'emploi. Le projet se réalise dans le cadre de la Maison pour l'Emploi du Nord-Est 77 et se met en place.

Pierre Goullieux, maire de Jouarre, vice-président en charge de la jeunesse, des sports et de l'éducation

La commission « jeunesse et sports » est en charge de l'un des plus lourds investissements bâtis de la communauté de communes : **la piscine**. Au-delà de la gestion et de la qualité de l'accueil du public, cette responsabilité s'est trouvée élargie durant ce mandat par d'importants projets : **son agrandissement** et la création de nouveaux équipements pour améliorer encore les prestations proposées aux Fertois.



L'autre principal chantier consiste en **la création d'un troisième gymnase** qui accompagnera le nouveau lycée de la Ferté-sous-Jouarre. Après de longues et laborieuses

étapes administratives et techniques, il devrait ouvrir ses portes à l'automne.

Enfin, un moment phare a clôturé l'année scolaire 2007 ; les Jeux olympiques de Seine-et-Marne que la communauté de communes du Pays fertois a accueilli sous l'égide du département et en partenariat avec la communauté de communes du Pays de l'Ourcq. Des centaines d'enfants, de nombreuses communes et les sportifs enthousiastes de notre territoire ont participé à l'événement.



Patrick Fortier, maire de Luzancy, vice-président en charge de la circulation, des transports et de la sécurité.

Les transports

Le périmètre d'intervention de la CCPPF correspond aux limites du canton de la Ferté-sous-Jouarre. Celui-ci est à dominante rurale. Les transports sont donc indispensables pour faciliter la vie quotidienne afin que chacun puisse se déplacer en toute liberté, que les enfants accèdent du mieux possible aux établissements scolaires et que les usagers, en général, puissent se déplacer facilement.

Au cœur de l'organisation des transports, apparaissent des enjeux fondamentaux, comme l'emploi, la vie scolaire, la cohésion sociale, l'accès aux équipements publics, aux services, mais aussi, à la qualité de vie de nos concitoyens.

La commission, que j'ai eu l'honneur de présider pendant toute cette mandature, a travaillé sur l'organisation et le

financement des circuits des lignes régulières et des lignes particulières, comme celle des RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux).

Ce sont actuellement 23 bus qui alimentent les 12 lignes régulières et qui parcourent chaque année un peu plus de 1 200 000 km en transportant près de 7 000 voyageurs par jour !

Le transport des scolaires est gratuit sur notre territoire et plus généralement en Seine-et-Marne. Depuis 1999, le transport des élèves à destination des collèges est effectué sur des lignes régulières. Les transporteurs, la CCPPF et le Conseil Général ont établi une convention les engageants à prendre en charge, à part égale, les frais de fonctionnement. Actuellement, la commission actualise la convention en vue de l'ouverture du lycée public de la Ferté-sous-Jouarre.

Les investissements

Deux principales réalisations ont vu le jour au cours de cette mandature :

■ **la gare routière du collège de LA ROCHEFOUCAULT** achevée en septembre 2002. Cet ouvrage a été conçu pour permettre d'accueillir les bus qui transportent les élèves qui se rendent au collège ou bien ceux qui fréquenteront le nouveau lycée, dont l'ouverture est prévue en septembre 2007.

■ **la sécurisation des arrêts de bus**. Les bus s'arrêtaient jusque-là sur des chaussées à fort trafic routier pour prendre les passagers. La sécurisation des arrêts de bus était devenue indispensable. C'est ainsi qu'environ une centaine d'arrêts, avec ou sans abris, a été réalisée sur tout le territoire de la communauté de communes.



Gérard Geist, maire de Sainte-Aulde, vice-président en charge des affaires culturelles, sociales, de la communication et du patrimoine.

Culture, patrimoine et communication : 3 nouvelles compétences de cette mandature et un service créé.



Valoriser le Pays fertois

La création du journal d'informations intercommunales « le Pays fertois », ainsi que la refonte des sites internet des 19 communes et de la communauté de communes ont permis d'accompagner, par la communication, toutes les actions menées par la communauté de communes. Parallèlement, a été créée la brochure des journées du patrimoine pour rassembler les manifestations ayant lieu chaque année dans les 19 communes, ou encore l'agenda trimestriel associé au journal. Le premier guide des associations a également vu le jour, tout comme une plaquette de présentation de la communauté de communes, ou les affiches et les dossiers de presse permettant de faire connaître le travail des commissions et des services de la CCPF.

Des événements culturels intercommunaux

La communauté de communes, par l'intermédiaire de la commission culture, affaires sociales et communication

que je préside, a également été à l'initiative de manifestations culturelles intercommunales d'envergure. A ce titre, deux d'entre elles méritent d'être citées : le concert des voix, qui rassemble les chorales du Pays fertois lors d'un concert unique en son genre et le salon des arts du Pays fertois, qui accueille sur un week-end, des artistes plasticiens, photographes, peintres ou sculpteurs pour une grande exposition. Ces manifestations ont pris une réelle ampleur sur le territoire et sont destinées à être accueillies dans chaque commune.



Des pratiques artistiques de proximité

Le rééquilibrage de l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire est une autre priorité. Pour faciliter l'accès à l'enseignement musical et chorégraphique pour tous les enfants du Pays fertois, un important chantier a été initié dès le début du mandat, avec une étude menée auprès des partenaires musicaux sur l'ensemble du territoire, en vue de la création d'une école de musique et de danse intercommunale qui devrait voir le jour avant la fin du mandat, malgré d'importantes contraintes techniques, administratives et financières qui freinent le projet. Par ailleurs, la CCPF s'est engagée dans la construction de

deux salles de cinéma à la Ferté-sous-Jouarre (300 places), fortement soutenue par le conseil régional et le conseil général. Le projet, déjà bien engagé, devrait voir le jour en 2008. Les priorités restent et resteront l'accessibilité de tous les habitants à une programmation cinématographique diversifiée de qualité, tout en s'adaptant autant que possible à tous les profils (seniors, public scolaire, art et essai, courts métrages, vie associative...).

L'action sociale

Créé il y a plus de 10 ans par la CCPF qui le subventionne, l'Acif-centre social assure plusieurs missions :

- l'insertion sociale et professionnelle ;
- les chantiers d'insertion « contrats verts » ;
- les activités « animations familles » ;
- le festival des belles histoires.

Il accueille plus de 2 000 personnes par an.

De plus, la CCPF a acheté l'ancien bâtiment EDF, rue de Reuil, pour en faire un carrefour social où l'usager peut trouver renseignements et accueil. Ainsi, outre l'Acif, ce bâtiment accueille une épicerie sociale, la CARED, l'AVIMEJ, la Mission Locale, PIVOD, la boutique de gestion...

Bernard Richard, maire de Basseville, vice-président en charge de l'environnement.

Un double enjeu ambitieux : apporter des services de qualité en respectant l'environnement fertois.

L'eau potable est issue de trois puits situés à Sainte-Aulde, Luzancy et Chamigny qui est le puit principal sur lequel une usine de traitement du fer et du manganèse a été construite. Ils représentent 4 400m³ par jour et alimentent 8 600 abonnés grâce aux 230 kilomètres de réseaux de canalisation et à 21 réservoirs.

La recherche d'une nouvelle ressource en eau, effectuée sur le territoire de Chamigny, est une priorité financée par le conseil général de Seine-et-Marne. Elle permettra de satisfaire l'urbanisation future et de sécuriser la production globale en améliorant la desserte en eau du secteur Est par la création d'un réservoir sur les hauteurs de Luzancy.

Nos missions : la programmation des travaux, la préparation du budget, le diagnostic des ouvrages et de la modernisation des réseaux. Est aussi en cours l'établissement d'un contrat de bassin avec l'agence de l'eau Seine-Normandie, visant l'amélioration de la qualité des eaux et la fiabilité des systèmes de collecte, de transport et de dépollution, la maîtrise des eaux pluviales.

Les réalisations : le remplacement des branchements en plomb qui doivent être mis en conformité avant 2013, le renouvellement du contrat d'affermage de l'eau confié à SAUR et un projet repoussé depuis plusieurs mandats, l'alimentation en eau potable du chemin au-dessus des montagnes à Sainte-Aulde, ainsi que du hameau de Champretret à Citry.

L'assainissement collectif : 10 pôles de traitement desservant 75% de la population. Certaines communes comportent de nombreuses zones non assainies ou assainies par des systèmes autonomes défectueux.

Afin d'entreprendre une politique globale d'assainissement, une étude a été lancée afin de proposer des solutions techniques dans les secteurs non assainis collectivement et dans les secteurs collectifs ou les stations d'épuration arrivaient à saturation.



Actuellement la révision du schéma directeur d'assainissement est en cours, ainsi que la mise en place des plans de zonage, l'étude du devenir des boues et le diagnostic de génie civil de la station d'épuration de Sept-Sorts.



Le gros chantier d'assainissement durant ce mandat électoral est sans nul doute la construction de la station d'épuration à Changis-sur-Marne qui recevra les eaux usées de Changis-sur-Marne et de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

La gestion des ordures ménagères consiste en l'enlèvement et la valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés. Au cours de ce mandat, le marché de la collecte des déchets ménagers et assimilés a été l'objet de toutes les attentions. Le marché initial, conclu en 2002 avec la société Aubine a fait l'objet de plusieurs avenants pour rattacher les 19 communes au service de collecte.

Un marché complémentaire a été signé en 2004 pour intégrer les déchets recyclables et une convention sur les objets encombrants a également été mise en place.

Une étude d'optimisation a été menée à la fin de l'année 2006 afin d'offrir toujours un service de qualité tout en limitant l'augmentation des coûts, ce qui a permis de conclure un nouveau contrat avec Aubine englobant les ordures ménagères, les déchets recyclables, les déchets verts et les encombrants (pour certaines communes) et le verre (bornes à verres).

Pierre Rigault, maire de Sammeron, conseiller général, vice-président en charge de l'aménagement et du cadre de vie.

La commission de l'aménagement et de cadre de vie de la communauté de communes du Pays fertois suit l'élaboration ou la révision de tous schémas d'aménagement et formule un avis avant toutes décisions et engagements de l'assemblée communautaire sur la création de la zone d'activités des Effaneaux sur les communes de Chamigny, Sainte-Aulde et Dhuisy.

Actuellement, plusieurs de ses membres siègent dans le comité de pilotage pour la révision du schéma d'assainissement du canton aux côtés des techniciens des collectivités qui nous apportent leur soutien financier. Leur mission consiste à évaluer les besoins à satisfaire et les investissements qui en découleront pour garantir la qualité de la filière d'épuration des eaux usées du canton dans les 20 ans à venir.



Pour la zone des Effaneaux, nous devons assurer l'assemblée communautaire de la fiabilité des propositions du syndicat Mixte Marne-Ourcq, maître d'ouvrage du projet, en préservant les intérêts cantonaux dans cette action partenariale avec la communauté de communes du Pays de l'Ourcq et en assurant emplois et nouvelles ressources financières au Pays fertois.

Le 2^{ème} salon des arts du Pays fertois : 42 artistes réunis



Le deuxième salon des arts du Pays fertois s'est déroulé à Saint-Jean-les-deux-Jumeaux les 9 et 10 juin dernier sur la place de l'église. 42 artistes se sont rassemblés pour le plaisir des yeux et la fréquentation du salon fut un succès. Isabelle Parmentier, jeune artiste peintre s'est vu remettre le prix « professionnel » par Jeannine Beldent, la présidente de la CCPF, et Daniel Dupuis, photographe de talent a remporté le prix « amateur » décerné par Marie Richard, vice-présidente de la CCPF. Un rendez-vous placé sous le signe du soleil et de la bonne humeur qui laisse présager une suite très favorable.



Un panneau pour les associations du Pays fertois

Le Rotary Club de La Ferté-sous-Jouarre a offert un panneau d'informations à destination des associations du territoire. Une convention a donc été signée entre la Communauté de communes et le Rotary Club pour déterminer les modalités de ce partenariat qui a pour objectif de permettre la communication des associations du Pays Fertois implantées dans les 19 communes du territoire, ainsi que celle des manifestations de la CCPF. L'objet des informations doit se rapporter à l'animation, la bienfaisance, la culture, l'entraide, les loisirs et les sports. Les associations et les informations à caractère politique ou religieuse sont exclues, pour respecter l'éthique de neutralité du Rotary International.



Profitez de la piscine cet été !



Horaires d'ouverture été 2007

	Matin	Après - Midi
Lundi		13 h – 20 h
Mardi	11 h 00	20 h 00
Mercredi	10 h 00	19 h 00
Jeudi		13 h – 20 h
Vendredi	10 h 00	20 h 00
Samedi	10 h – 13 h	14 h 30 – 19 h 30
Dimanche	10 h – 13 h	14 h 30 – 18 h 30

Evacuation des bassins 1/2 heure avant la fermeture de la Piscine.
La caisse sera fermée 1/2 heure avant la fermeture de la Piscine.

Tarifs été 2007

Désignation	Tarifs
1 entrée « tarif plein »	3,70 €
1 entrée « tarif réduit »	2,60 €
1 abonnement « tarif plein »	32,00 €
1 abonnement « tarif réduit »	21,00 €
1 carte de 50 entrées	54,00 €
1 ticket ceinture ou planche	1,00 €
1 ticket golf	2,00 €
1 ticket sèche-cheveux	0,10 €
1 carte d'activités « tarif plein » (4 cours adultes)	27,00 €
1 carte d'activités « tarif réduit » (5 leçons enfants)	27,00 €

Tarif « réduit » :

- Enfants de moins de 16 ans,
- Pour les demandeurs d'emplois, se présenter à l'accueil de la piscine avec un justificatif délivré par la mairie de sa commune.

Tarif « plein » :

Adultes et enfants de plus de 16 ans.

Horaires des activités piscine

	Leçons enfant	Aquagym
mardi	10 h 30 – 11 h	
mercredi	9 h 30 – 10 h	19 h – 20 h
jeudi	11 h 30 – 12 h	
vendredi	9 h 30 – 10 h	
samedi	9 h 30 – 10 h	
dimanche		9 h – 10 h

Les associations du Pays fertois vous proposent : du chant !

L'association « Atout Chœur », présidée et dirigée par Patricia Andréani, regroupe deux chorales : Les « Dames de chœur », et « Chœur de rien ». Les chorales participent à de nombreuses manifestations en Ile-de-France dont le concert des voix du Pays fertois, qui rassemble toutes les chorales du territoire.

La chorale d'enfants, « Chœur de rien », d'environ une douzaine d'enfants, ne demande qu'à s'agrandir. Elle accueille vos enfants à partir de 8 ans, les mercredis de 17 h 30 à 20 h 00 et le vendredi, de 19 h à 20 h à la salle des fêtes de St Jean-les-Deux-Jumeaux (au programme : chant et gestion de l'espace scénique).

Renseignements : Patricia Andréani (01 64 35 94 51)

